

PROCEDES D'INTEGRATION ET D'ADAPTATION DE L'EMPRUNT LINGUISTIQUE FRANÇAIS DANS LE MILIEU OUVRIER DE LA WILAYA DE SAIDA

BOUHADJAR SOUAD
Université de Saida (Algérie)

Résumé

De tout temps, le contact culturel social et linguistique ont entraîné de nouveaux mots. Cet échange n'est cependant pas toujours équilibré car lorsque deux langues sont en contact, il est rare qu'elles s'empruntent mutuellement la même quantité de mots. Cette quantité traduit dans la plupart des cas un rapport de force entre les communautés, celle qui est dominée sur le plan politique, économique et culturel fait d'avantage appel aux ressources linguistiques de l'autre. Plusieurs domaines ont été investis par ce phénomène de l'emprunt. Dans le cadre d'une recherche, une enquête a été menée pour vérifier le cheminement des procédés d'intégration et d'adaptation de l'emprunt français dans le parler dialectal des ouvriers (maçons) de la wilaya de Saida et répondre à la problématique suivante « comment un mot français peut-il se trouver dans le parler d'un ouvrier qui n'a jamais été en contact direct avec la langue française et comment opère t-il à intégrer phonétiquement, syntaxiquement ce processus ? »

Mots clés : Emprunt linguistique – hégémonie – xénisme – intégration et adaptation linguistique.

Les mots expriment la pensée et ils sont considérés comme le véhicule de la culture, car ils ont le pouvoir de nous mettre en contact avec l'autre, découvrir les richesses d'un groupe ethnique voire d'un peuple ou d'une nation.

Le mot peut être transféré d'une langue vers une autre langue dans différentes situations et pour plusieurs raisons. Ce mécanisme qui touche la langue est ancien et naturel, il est tributaire d'une évolution linguistique, il s'agit de l'emprunt linguistique. Son étude a occupé une place privilégiée et elle continue avec l'étude des énoncés oraux en sciences du langage. En évoquant le concept de l'emprunt, les linguistes usent d'un ton humoristique car ils parlent d'emprunt chaque fois qu'une langue prend des mots à sa voisine en situation d'hégémonie linguistique, par domination sociale ou culturelle tout en n'ayant pas la moindre intention de les lui rendre un jour. Cette curieuse forme d'échange qui n'a d'emprunt que le nom obéit à un processus de naturalisation au risque de perdre parfois certains traits de son identité.

Comment Imaginer sous leur allure arabe que des quantités de mots étrangers soient bien acclimatées dans la langue de « Sibawayh »¹.

Pourquoi autant d'emprunt et dont nous n'avons aucune conscience de leur profusion car bien adaptés dans la langue d'accueil ? Cette recherche a été menée dans l'intention de comprendre le fonctionnement des emprunts linguistiques et des procédés d'intégration qui oeuvrent pour leur adaptation dans la langue d'accueil.

Quels sont alors les rapports qui régissent l'emprunt entre une variété et une langue étrangère ?

Nous nous sommes également demandé sur le cheminement de l'emprunt d'une langue vers une autre langue surtout quand celles-ci sont génétiquement éloignées ? et comment se fait l'adaptation de l'emprunt au sein de la nouvelle langue (la langue preneuse) ?

Notre questionnement prendra en compte le choix de la classe de population ciblée qui est la classe ouvrière et savoir comment un mot français peut- il se trouver dans le parler d'un ouvrier et aussi adapté et intégré morphologiquement – phonétiquement.

Pour aborder l'enquête nous avons d'abord délimité le champ conceptuel de l'emprunt par un ensemble de définitions concernant sa formation et ses raisons d'être, et nous avons cité les deux modes qui prêtent à confusion avec l'emprunt qui sont : l'occasionalisme et le xénisme ; deux formes, dont la première dépend de la fréquence de l'usage, c'est-à-dire « *employé à l'occasion par une sorte de connivence avec un auditeur ou un lecteur qu'on voit ou que l'on suppose averti pour exprimer une nuance, une singularité, une fantaisie ou toute autre particularité considérée en l'occurrence comme autrement inexprimable* »². Jean Dubois le définit " Il y a emprunt linguistique quand un parler A utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B (dit langue source) et que A ne possédait pas. L'unité ou le trait emprunté sont eux-mêmes appelés emprunts. "³

Nous donnerons un exemple d'occasionalisme en langue arabe et qui font cas en langue française dans le domaine d'habillement : « Burnous, Gandoura, Djellaba, Serouel modèle arabe... etc».

Pour la deuxième forme : le xénisme : « Il dépend de la fréquence d'usage, il est purement référentiel est suffisamment commun pour être compris par tous sans explication ni connivence⁴.

Pour l'étude de l'emprunt en Algérie, il est le résultat de contact des langues : langue arabe et langue française « un bilinguisme arabe, français même déséquilibré, souvent, en faveur de l'arabe accompagnée d'une diglossie arabe dialectale / arabe classique complexifié par un melting – pot langagier dû à la présence de variétés du berbère et de l'arabe dialectal et de l'espagnol à l'ouest »⁵.

Plusieurs variantes sont façonnées par les conditions géographiques et qui se sont développées par les situations du plurilinguisme, on recensera une variante proche de l'arabe tunisien plus à l'est du pays, une variante proche du marocain au nord ouest, et enfin des variantes vernaculaires berbères dans les autres, Djurdjura, Kabylie au M'Zab et au Hoggar (Targui).

Pour vérifier les questionnements établis préalablement, l'enquête s'est réalisée entre le mois de mars et le mois de mai dans la ville de Saida (Ouest de l'Algérie). Elle regroupe l'enregistrement de témoignages différents réalisés dans le cadre d'entrevue « semi – dirigées ». Les profils sociologiques de chacun des témoins sont clairement établis et archivés. Nos informateurs sont au nombre de douze (12), ce sont des maçons.

I. Présentation du corpus :

Pour la constitution du corpus, nous avons recouru à la démarche soit l'enregistrement de conversations recueillies dans le cadre de la vie professionnelle. Il a été constitué à la suite de réflexions méthodologiques et éthiques d'où les informateurs étaient mis au courant des grandes lignes de cette enquête et ils se sont montrés très coopératifs et spontanés. Le questionnaire qui leur a été adressé s'est présenté sous deux formes : une forme structurée et une autre non structurée.

- La forme structurée est une phase phatique dans l'enquête ; composée de questions fermées et semi-fermées relatives aux faits vérifiables et qui n'ont pas été comptabilisés. Question de type : « Vous êtes dans le chantier depuis longtemps ? »
- La forme non structurée est composée de questions ouvertes qui a présenté plusieurs inconvénients, tels recueil de réponses n'ayant aucun intérêt pour la recherche, ou des réponses difficiles à traiter et parfois des confusions.

II. L'analyse de corpus :

L'analyse du corpus a révélé les résultats suivants :

L'intégration de l'emprunt doit passer par plusieurs stades à différents niveaux :

1. Au niveau phonétique :

Une première transformation est constatée soit par la suppression de syllabes, ou d'adjonction de ces dernières.

- Par aphérèse : au début du mot dans : électricité → [tRisinti]

Echafaudage → [ʃafut]

Pour se conformer au moule de composition du dialecte arabe qui se compose de deux ou trois syllabes.

- Par apocope : échafaudage → [ʃafut]

Ces procédés répondent à la loi du moindre effort mais on peut constater également que l'adaptation envisage l'ajout d'un phonème selon deux procédés :

- Par prothèse : par l'adjonction du phonème /ɛl/ qui correspond à la forme déterminative de l'arabe.

- Brouette → [bruɛt] → [ɛlbruɛt]

- Pelle → [pɛl] → [ɛlbala]

- Par agglutination de l'article :

La malle → [lamal]

La finition → [lafinisjɔ̃]

La réalisation de l'emprunt se fait en un seul mot non pas par connaissance du genre mais par adaptation.

On note aussi, l'adjonction du /a/ final ou /i/ au système arabe remplaçant le e caduc.

Dalle → [dal] → [dala]

Peinture → [pétyr] → [bétura]

L'accommodation des emprunts passe par une acclimatation au système consonantique et vocalique arabe.

Par commutation du / f / au / v / dans faïence → [fajãs] → [vajãsã]

du / p / au / b / dans la poutre → [putr] → [butRa]

dans la peinture → [pétyr] → [bétuRa]

du / ʒ / au / ʃ / dans coffrage → [kɔ̃fraʒ] → [kɔ̃fraʃ]

Pour les cas du passage du /r/ alvéolaire sonore, il se réalise chez tous les informateurs en /R/ roulé vibrant.

Système vocalique :

Après examen du système vocalique, nous avons relevé un grand décalage entre le système vocalique français et le système vocalique arabe qui est à l'origine des difficultés de réalisation des emprunts dans le passage de :

/e/ → /i/ dans béton se réalise en [betð] → [bitð]

L'entrée se réalise [lãtre] → [lãtri]

Les informateurs ont tendance à adopter la réalisation de la voyelle /i/ dans le degré d'aperture est fermé, au lieu du /e/ dont le degré d'aperture est semi - fermé.

Passage du /ɔ/ au /u/ dans taloche [talɔ] → [talufa]

Passage du /y/ au /i/ dans support → [sypɔr] → [sipɔR]

l'interrupteur → [lãteriptœr] → [lãteriptœR]

La voyelle /y/ est absente dans le système vocalique arabe, elle est remplacée par la voyelle /i/ qui est proche de son point d'articulation.

La substitution du /y/ par /u/ dans ceinture → [sãtyr] → [sãtuRa]

/ə/ --- /ɔ/ dans la dalle de sol → [adaldəsɔl] → [adaldɔsɔl]

Nous constatons qu'il y a une dénasalisation presque systématique dans les emprunts qui comportent des voyelles nasales et qui peut être expliqué par l'absence de certaines voyelles nasales dans le système vocalique arabe dans :

Maçon → [masɔ]

Béton → [betɔn]

Bidon → [bidu]

2. Niveau morphosyntaxique :

Ce qui nous a le plus interpellé à ce niveau, c'est la formation du pluriel des substantifs, les marques du genre et le traitement d'une forme de dérivation.

Les ceintures → [lesãtyr] → [esnatir]

Les piliers → [lepilje] → [piliet]

Le passage du singulier à la forme plurielle s'effectue selon une des formes du modèle arabe, soit par l'adjonction de l'affixe dérivationnelle, /ε :t/, soit par l'adjonction /R/ à la base du singulier.

Nous avons constaté dans d'autres exemples que la formation du pluriel repose sur celle du modèle français par l'utilisation d'une variante libre.

Les marques du pluriel et les marques du genre de la variété dialectale de l'arabe sont appliqués intégralement aux lexies intégrées.

Le genre féminin est appliqué du [a] dans :

La dalle —→[dala]

La peinture —→[bétuRa]

Quant à la formation du genre masculin les emprunts conservent leur finale d'origine :

Moteur —→[mɔœR]

Coffre —→[kɔfR]

Par ailleurs, le modèle de l'adaptation de l'emprunt passe nécessairement par la dérivation.

Chez nos informateurs (maçons), les emprunts sont constitués du radical français auquel on ajoute le suffixe arabe.

Je dresse —→[dRisit]

J'ai coulé —→[kultit]

Tu les coules —→[ɛtkulinum]

Nous remarquons que le suffixe [ti] fait office du pronom personnel « ma » pronom possessif dans ma brouette —→[berwiti]

3-Niveau lexical :

L'emprunt s'est montré comme un mécanisme favorable à la coexistence de deux systèmes d'où la majorité des mots empruntés n'a pas exclu l'utilisation des mots du répertoire dialectal relatif au domaine sélectionné celui de la maçonnerie.

L'échelle —→[sɛlum]

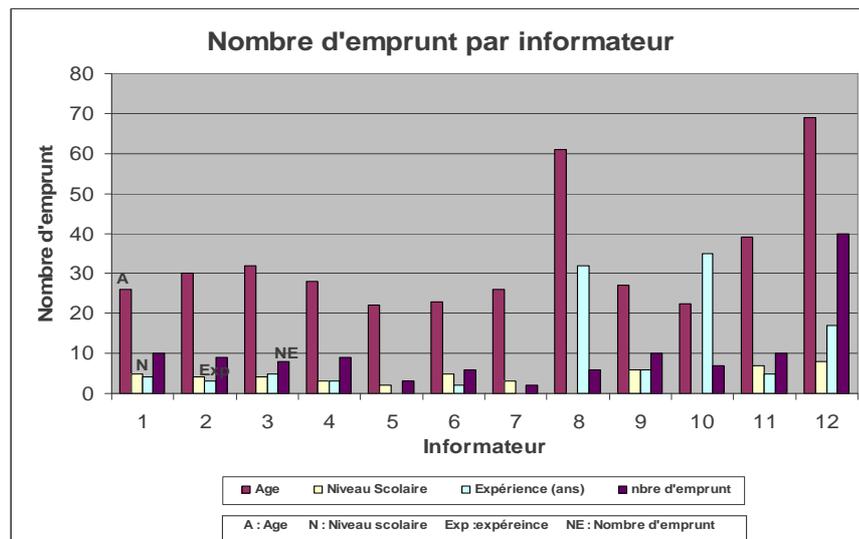
De ce fait, l'emprunt au français par les maçons n'est pas exclusif, le recours à la langue première s'impose dans certains cas.

A ce niveau, il est plutôt question de cas de variantes combinatoires. Si la variation est conditionnée, elle présuppose des règles linguistiques voire extralinguistique avec une dimension culturelle.....

Il apparaît dans la présente enquête que l'emprunt représente une difficulté d'intégration, bien que les unités étudiées répondent aux critères courants de l'installation des mots du lexique, elle fournissent la preuve qu'elles véhiculent pour longtemps les marques de leurs origines des marques qui laissent poindre un impact sur tout le système de la langue d'accueil.

Un tableau regroupant les données sociologiques des informateurs et le nombre d'emprunt utilisés par ces derniers met en exergue la relation de cause à effet entre leurs profils sociologiques et le lexique employé.

Personne	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Age	26	30	32	28	22	23	26	61	27	66	39	37
Niveau scolaire	5	4	4	3	2	5	3	00	6	00	7	8
Expérience (ans)	4	3	5	3	1.5	2	0.4	32	6	35	5	17
Nombre d'emprunt	10	9	8	9	3	6	2	6	10	7	10	40



Après l'examen du graphe, on peut avancer que les variables : expérience et niveau scolaire sont fonction de l'usage de l'emprunt dans le discours des maçons.

- La variable de la scolarité joue un rôle dans l'usage phonétique plus au moins correct par l'informateur 11.
- La variable expérience n'est pas déterminante de la maîtrise du système phonétique de la langue empruntée. Quand l'informateur 10 voulait dénommer « le hall » son collègue a beau lui souffler le mot correct, il n'a pas pu le reproduire.

C'est ce qui nous amène à dire que l'emprunt est le fruit de l'usage de la connaissance du système de la langue d'origine.

Conclusion

L'équilibre statistique du nombre d'emprunt traduit un équilibre entre les communautés elles mêmes, alors les emprunts touchent à tous les domaines et auront lieu au désordre du hasard, des influences civilisationnelles et le déséquilibre du nombre d'emprunt traduira un déséquilibre entre les communautés et on évoquera la question de l'hégémonie linguistique.

Si les relations entre les communautés conditionnent un mécanisme de l'emprunt, elles n'en déclenchent pas le processus, ce dernier trouve son origine dans la nature de ces relations.

Les emprunts deviennent révélateurs des clichés que se font les locuteurs d'une communauté.

Nous nous demanderons également si une langue doit se défendre contre leur profusion. La langue est comparée à un organisme vivant et comme tout organisme vivant, certaines de ses cellules qui ne sont autre que les mots meurent quand d'autres naissent.

Parmi ceux qui naissent, ils sont le fruit de l'emprunt ; en effet, si la langue se maintient en vie, c'est parce que l'emprunt contribue à lui redonner un nouveau souffle car il se situe au carrefour des langues et des cultures.

Bibliographie

1. Deroy Louis, l'emprunt linguistique, édition revue et augmentée, Paris, 1980.
2. Dubois Jean, l'emprunt en français, l'information littéraire, vol 15, n°1, Larousse, 1963
3. Miliani. M , la dualité français arabe dans le système éducatif Algérien, édition éducation et sociétés plurilingues est 2003 p18

¹ Sibawayh est un grammairien d'origine perse, né à Chiraz en 750. Son livre Al-Kitâb est une référence en matière de grammaire arabe.

² Deroy, L l'emprunt linguistique, édition revue et augmentée , Paris 1980.

³ DUBOIS et. al., 2007, *Linguistique et sciences du langage*. Paris. Larousse. p. 177

⁴ Deroy. L opcit p 224

⁵ Miliani. M , la dualité français arabe dans le système éducatif Algérien, édition éducation et sociétés plurilingues est 2003 p18